

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME QUIZEO

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation (Ci-après « **CGU** ») définissent les conditions d'utilisation de la plateforme QUIZEO accessible en ligne sur le site internet www.quizéo.com (Ci-après : « **Plateforme** ») dans le cadre d'une offre d'abonnement souscrite par un établissement scolaire, un centre de formation ou autre structure d'enseignement et/ou d'éducation (Ci-après : **Etablissement** »)

Tout utilisateur qui accède à la Plateforme (Ci-après « **Utilisateur** ») s'engage à respecter, sans réserve, les CGU, étant précisé que les Utilisateurs mineurs doivent avoir préalablement obtenus l'autorisation de leurs parents ou de la personne investie de l'autorité parentale.

ARTICLE 2 – IDENTITE DE TAMARIN EDUCATION

La société TAMARIN EDUCATION est une SAS au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le numéro 903 835 528 – n° de TVA intracommunautaire : FR24903835528. Son siège social est situé 759 DOM DE LA VIGNE - 59910 BONDUES (Ci-après dénommée « TAMARIN EDUCATION »).

Le directeur de publication est VANNESTE Fabrice.

L'adresse e-mail et le téléphone de contact sont : contact@quizéo.com, 06 32 08 37 21

ARTICLE 3 – DESCRIPTION ET LICENCE D'UTILISATION

La Plateforme est accessible aux Utilisateurs Enseignants ainsi qu'aux élèves, stagiaire ou autres apprenants (Ci-après : « **Utilisateur Elève** ») autorisés par l'Etablissement.

La Plateforme permet aux enseignants et/ou formateur de l'Etablissement (Ci-après : « **Utilisateur Enseignant** ») de créer du contenu pédagogique (tels que des cours ou des quiz) selon une structure pré-définie par TAMARIN EDUCATION (Ci-après : « **Contenu pédagogique** »). Ce Contenu pédagogique est mis à disposition et diffusé sur la Plateforme selon les paramètres sélectionnés par l'Utilisateur Enseignant sur la Plateforme, à savoir :

- Soit en mode public : le Contenu pédagogique est alors visible par tous les Utilisateurs et sera affiché dans la bibliothèque de cours.
- Soit en mode non répertorié : seules les personnes ayant un lien d'accès au Contenu pédagogique pourront y accéder. Le Contenu pédagogique ne sera pas affiché dans la bibliothèque de cours et pourra être affecté à l'Etablissement ou à une classe.
- Soit en mode privé : seul l'Utilisateur Enseignant peut accéder au Contenu pédagogique qu'il a créé. Le Contenu pédagogique ne sera pas affiché dans la bibliothèque de cours et ne pourra pas être affecté à l'Etablissement ou à une classe.

Les fonctionnalités de la Plateforme sont décrites dans la documentation de présentation de la Plateforme.

La Plateforme devra être utilisée uniquement par les Utilisateurs autorisés par l'Etablissement et sous sa seule responsabilité. L'Etablissement se porte garant du respect des CGU par les Utilisateurs qui accèdent à la Plateforme depuis un Compte Utilisateur dédié à l'Etablissement, qu'ils soient Utilisateurs Enseignants ou Utilisateurs Elèves.

En particulier, l'Etablissement devra s'assurer que :

- Seuls des Utilisateurs autorisés utilisent la Plateforme.
- Les Utilisateurs disposent d'un environnement de travail conforme aux pré-requis indiqués par TAMARIN EDUCATION.
- Les codes d'accès à la Plateforme (identifiant et mot de passe) ne sont pas communiqués à des tiers non autorisés.

L'utilisation de la Plateforme est limitée aux conditions mentionnées dans l'offre d'abonnement souscrite par l'Etablissement.

Toute autre utilisation est exclue. En particulier, la Licence exclut toute exploitation commerciale, sauf accord préalable et écrit de TAMARIN EDUCATION.

ARTICLE 4 – COMPTE UTILISATEUR

Pour utiliser la Plateforme, chaque Utilisateur doit disposer préalablement d'un compte utilisateur (Ci-après « Compte utilisateur »).

4.1 – Procédure de création : Un seul compte peut être créé par Utilisateur dans les limites et conditions convenues avec l'Etablissement selon l'Offre souscrite par ce dernier.

4.2. – Gestion des identifiants : Les identifiants, login et mot de passe, permettant d'accéder au Compte utilisateur sont strictement personnels et doivent être gardés secrets. En conséquence, TAMARIN EDUCATION n'est pas responsable des actes effectués à partir d'un Compte utilisateur. L'Etablissement est le seul et unique responsable, tant à l'égard de TAMARIN EDUCATION que des tiers, de tout acte effectué à partir d'un Compte utilisateur. L'Etablissement doit en particulier veiller à supprimer l'accès de toute personne qui ne serait plus habilitée pour quelque cause que ce soit et notamment en cas de départ du service. Toute perte ou vol de ces identifiants ou de toute utilisation non autorisée d'un Compte utilisateur devra être notifiée immédiatement à TAMARIN EDUCATION.

ARTICLE 5 – ACCESSIBILITE DE LA PLATEFORME

La Plateforme est accessible en ligne. Il appartient à l'Etablissement de s'assurer que l'Utilisateur dispose d'une connexion Internet et plus généralement de l'environnement technique préconisé par TAMARIN EDUCATION.

TAMARIN EDUCATION s'engage à mettre tout en œuvre pour que la Plateforme soit accessible à tout moment, 24H sur 24H et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes d'entretien et de maintenance dans les conditions définies ci-après.

Il est précisé que :

- Des perturbations dans l'accès à la Plateforme sont possibles compte tenu des contraintes inhérentes à la gestion et à l'évolution d'une Plateforme logicielle ainsi que des aléas techniques et de l'afflux d'utilisateurs qui peuvent affecter le réseau internet et entraîner des ralentissements ou des indisponibilités rendant la connexion impossible,

- L'accès à la Plateforme peut être momentanément interrompu pour des raisons de nécessités liées au service et notamment afin d'assurer l'entretien et la maintenance. Les opérations de maintenance ont lieu, en principe, entre 21h00 et 07h00, heure française.
- TAMARIN EDUCATION s'engage à informer l'Etablissement à l'avance de toute interruption programmée de services en dehors de cette plage de maintenance.
- En cas de faille de sécurité constatée par TAMARIN EDUCATION, de nature à compromettre gravement la sécurité de la Plateforme et les Données de l'Etablissement, TAMARIN EDUCATION pourra procéder, sans préavis, à une interruption momentanée de l'accès à la Plateforme afin de remédier à la faille de sécurité dans les meilleurs délais. Dans cette hypothèse, l'Etablissement ne pourra réclamer aucune indemnité, ni mettre en jeu la responsabilité de TAMARIN EDUCATION pour quelque cause que ce soit.

De manière générale, TAMARIN EDUCATION ne saurait être tenue responsable des difficultés d'accès ou d'impossibilité momentanée d'accès à la Plateforme due aux opérations de maintenance et de mises à jour, aux améliorations techniques ou aux perturbations du réseau de télécommunications. Ainsi, TAMARIN EDUCATION ne garantit aucune continuité de service.

ARTICLE 6 – CREATION D'UN CONTENU PEDAGOGIQUE

L'Etablissement garantit à TAMARIN EDUCATION que le Contenu pédagogique créé sur la Plateforme est original, ne contenant ni emprunt à une création protégée par la propriété intellectuelle, ni d'informations erronées et/ou désuètes, ni de propos à caractère diffamatoire, injurieux et/ou fautifs qui seraient susceptibles d'engager la responsabilité de TAMARIN EDUCATION.

Ainsi, l'Etablissement garantit à TAMARIN EDUCATION qu'il est titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires pour l'exploitation du Contenu pédagogique conformément aux CGU.

En conséquence l'Etablissement s'engage à faire son affaire personnelle de toutes réclamations et/ou procédures, quels qu'en soient les formes, objet et nature formées contre TAMARIN EDUCATION qui se rattacheraient, directement ou indirectement, à la réalisation et/ou l'exploitation du Contenu pédagogique.

Par ailleurs, TAMARIN EDUCATION pourra refuser, suspendre et/ou supprimer immédiatement tout Contenu pédagogique qui ne respecterait pas les présentes CGU et/ou les catégories de contenu prévues sur la Plateforme.

TAMARIN EDUCATION n'ayant d'obligation spécifique de sauvegarde des données, celle-ci n'assume aucune responsabilité en cas de pertes d'un contenu créé sur la Plateforme.

L'Utilisateur Enseignant reconnaît et accepte que le Contenu pédagogique qu'il crée pourra faire l'objet d'avis et de commentaires de la part d'autres Utilisateurs.

ARTICLE 7 – UTILISATION DU CONTENU PEDAGOGIQUE

Les Contenus pédagogiques mis à disposition sur la Plateforme peuvent être utilisés selon les paramètres définis par l'Utilisateur Enseignant à l'origine du Contenu et uniquement :

- Pour un usage personnel et privé dans le cercle de famille,
- Ou pour un usage pédagogique en classe, dans le cadre des cours, examens et ateliers pédagogiques.

Toute autre utilisation par un Utilisateur et/ou par l'Etablissement, notamment commerciale, est interdite.

ARTICLE 8 – REGLES DE CONDUITE

D'une manière générale, il est interdit, dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, de se livrer à des actes, de quelque nature que ce soit, qui porteraient atteinte à l'ordre public, aux droits de TAMARIN EDUCATION ou de tiers.

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, il convient respecter les règles de conduite suivantes :

- Ne pas se livrer à des comportements relevant de la diffamation, de l'insulte, du harcèlement, de la menace, de la provocation notamment à caractère racial ou discriminatoire ou d'incitation à la violence ou pouvant porter atteinte de quelque façon que ce soit aux droits de tiers, en particulier à la vie privée ou à l'image ainsi que les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ;
- Ne pas usurper l'identité d'une autre personne, falsifier ou supprimer des mentions relatives à l'auteur, des mentions légales ou obligatoires, des mentions de propriété,
- Ne pas promouvoir ou fournir des instructions sur des activités illégales ou inciter à porter atteinte à l'intégrité physique d'un groupe ou d'une personne ;
- Ne pas accéder ou tenter d'accéder, par quelque moyen que ce soit au compte d'un autre Utilisateur,
- Ne pas détourner les Utilisateurs de la Plateforme notamment en leur proposant de consulter une autre plateforme ou un autre site internet ou encore en leur proposant un service concurrent à celui de la plateforme.
- Ne pas utiliser la Plateforme à des fins illicites ou pour les besoins d'une activité illégale,
- S'engager à fournir/utiliser uniquement du contenu dont l'utilisation ne peut en aucun cas être préjudiciable à TAMARIN EDUCATION ou aux tiers,
- Ne pas s'adonner à tout acte de concurrence déloyale ou de parasitisme à l'encontre de TAMARIN EDUCATION,
- Ne pas interférer avec ou interrompre tout ou partie de la Plateforme,
- Ne pas accéder à tout ou partie de la Plateforme par tout moyen autre qu'à travers l'interface fournie par TAMARIN EDUCATION,
- Ne pas détourner ou tenter de détourner l'une quelconque des fonctionnalités de la Plateforme hors de son usage normal.
- Ne pas utiliser de procédés techniques visant à récupérer ou à indexer tout ou partie de la Plateforme ou à collecter des informations sur les Utilisateurs dans un but non autorisé ;
- Ne pas créer des profils Utilisateurs par des moyens automatisés ou sous des prétextes fallacieux ou frauduleux ;
- Ne pas transmettre des virus, des vers, des défauts, des chevaux de Troie ou d'autres éléments de nature destructrice ;
- Ne pas accéder à tout ou partie de la Plateforme par tout moyen autre qu'à travers l'interface fournie par TAMARIN EDUCATION ;
- Ne pas avoir un comportement ou entreprendre une action ou une activité de nature à entraver ou à perturber le fonctionnement de la Plateforme ou nuire à sa réputation ainsi qu'à celle de TAMARIN EDUCATION et de ses dirigeants ;
- Ne pas créer un autre compte si un précédent compte a été résilié par TAMARIN EDUCATION, sauf accord expresse et préalable de cette dernière.

Le non-respect des règles de conduite exposées ci-dessus constitue un manquement grave qui justifie la suspension du Compte concerné, sans préavis et sans que cela ouvre droit à un quelconque remboursement ou indemnité du fait de cette suspension.

ARTICLE 9 – SUSPENSION DE L'ACCES A LA PLATEFORME

L'accès à la Plateforme pourra être suspendu immédiatement, sans préavis et sans indemnisation, en cas de :

- Non-respect des CGU,
- Force majeure telle que définie à l'article 13.1 des CGU,
- Perturbations du réseau de télécommunications, étant précisé que des perturbations dans l'accès à la Plateforme peuvent survenir compte tenu des contraintes inhérentes à la gestion et à l'évolution d'une Plateforme logicielle ainsi que de la complexité des réseaux mondiaux et de l'afflux, à certaines heures, des utilisateurs d'internet.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITE

10.1 - De manière générale, TAMARIN EDUCATION n'est pas responsable lorsque la mauvaise exécution ou l'inexécution des obligations résultant des CGU est imputable soit à l'Etablissement, soit un Utilisateur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil, à savoir : « *tout événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.* » Les Parties admettent comme cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : une grève (EDF, du personnel du ou des opérateurs, de tout autre personnel), un arrêt de fourniture d'énergie (telle que l'électricité), une épidémie, une catastrophe naturelle, une guerre civile ou étrangère, des émeutes ou mouvements populaires, des attentats, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend TAMARIN EDUCATION, piratage des serveurs, attaque informatique (Ci-après « Force majeure »).

10.2 - TAMARIN EDUCATION ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des préjudices indirects qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de l'utilisation de la Plateforme et de ses suites. Par dommages indirects, on entend notamment, sans que cette liste soit limitative, les pertes de gains ou de profits, perte de données, perte de chance, dommages commerciaux, les conséquences de plaintes ou réclamations de tiers.

10.3 - Dans tous les cas où la responsabilité de TAMARIN EDUCATION serait engagée, celle-ci devra en être informée immédiatement et au plus tard dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la survenance des motifs de la réclamation. En toute hypothèse, TAMARIN EDUCATION ne pourra être tenue de verser une somme supérieure aux sommes versées par l'Etablissement au titre de la période contractuelle en cours au moment du dommage, et ce à titre de dommages et intérêts couvrant tout préjudice subi du fait de l'utilisation de la Plateforme.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

11 – 1. Propriété intellectuelle du Contenu pédagogique

L'Etablissement renonce expressément à revendiquer des droits de propriété intellectuelle sur le Contenu pédagogique créé par les Utilisateurs Enseignants auxquels il autorise l'accès à la Plateforme.

Par ailleurs, l'Etablissement se porte fort, en tant que de besoin, du respect par les Utilisateurs Enseignants des conditions de cession du Contenu pédagogique qu'ils créent sur la Plateforme selon les modalités ci-dessous :

- Etendue des droits d'exploitations cédés**

L'Utilisateur Enseignant cède à TAMARIN EDUCATION, à titre exclusif et irrévocable, l'intégralité du Contenu pédagogique qu'il serait amené à créer sur la Plateforme seul ou en collaboration avec d'autres personnes, ainsi que l'ensemble des droits de propriété intellectuelle susceptibles d'être attachés à ce Contenu pédagogique.

Le Contenu pédagogique est destiné à être exploité dans un but éducatif et pédagogique.

Les droits cédés concernent les droits d'exploitation numérique et comprennent notamment :

- le droit de reproduire ou de faire reproduire le Contenu pédagogique, ses traductions et ses adaptations, en tout ou en partie, sur la Plateforme et par tous moyens et procédés numériques, sur tous supports numériques tant actuels que futurs, connus ou inconnus, notamment CD-rom, d'e-book (livre électronique), smartphones, tablettes numériques ou tout autre support permettant de consulter, télécharger ou stocker de manière transitoire ou permanente des informations numérisées, permettant la consultation du Contenu pédagogique hors ligne et en ligne, par le biais d'une connexion numérique ou analogique distante et/ou locale ;
- Le droit de représenter et de communiquer au public par voie électronique tout ou partie du Contenu pédagogique, de ses traductions et de ses adaptations par tous procédés de communication au public en ligne actuel ou futur, par tout réseau numérique tel que le réseau Internet, les réseaux intranet de toute personne morale de droit public ou privé et notamment des entreprises, établissements d'enseignement, bibliothèques, et notamment tous systèmes interactifs destinés aux téléphones mobiles, aux assistants personnels et autres terminaux de réception permettant à tous tiers de consulter ou télécharger le Contenu pédagogique partiellement ou dans son intégralité (smartphone, tablettes numériques, PDA, etc.) ou tout autre mode de transmission actuel ou futur ne supposant pas la vente d'un support mais permettant l'accès à des contenus par les utilisateurs via des serveurs publics ou privés ;
- Le droit d'adapter le Contenu pédagogique sous forme d'oeuvre multimédia ou de l'intégrer dans une oeuvre multimédia. On entend par oeuvre multimédia une oeuvre regroupant des éléments de natures différentes, telles que des images, des textes, des séquences musicales, des prestations d'artistes interprètes, dont la structure et l'accès sont régis par un logiciel permettant l'interactivité de la consultation. Ce droit comprend celui de reproduire et représenter le Contenu pédagogique en tout ou partie dans une oeuvre multimédia en procédant, le cas échéant, aux adaptations nécessaires.
- Le droit de traduire en toutes langues tout ou partie du Contenu pédagogique et ses adaptations et de reproduire ces traductions sur tout support d'enregistrement numérique, isolément ou dans une autre oeuvre.

L'exploitation du Contenu pédagogique sous forme numérique est susceptible d'entraîner des modifications dans la présentation, les modalités d'accès et de consultation du Contenu pédagogique. Notamment, TAMARIN EDUCATION peut être amenée à introduire dans le Contenu pédagogique des liens hypertextes ou toute autre forme de procédé permettant la consultation interactive et/ou sélectionner, indexer ou mettre en forme tout ou partie du Contenu pédagogique et de ses adaptations et traductions. TAMARIN EDUCATION est seul juge de ces modifications, sous réserve de l'accord de l'Utilisateur Enseignant chaque fois qu'elles sont susceptibles de modifier d'une manière substantielle le contenu ou l'esprit du Contenu pédagogique. Lorsque les modifications ne sont déterminées que par des impératifs techniques ou des choix éditoriaux visant à permettre la diffusion et la consultation du Contenu pédagogique dans les meilleures conditions, TAMARIN EDUCATION est maître des choix qui sont effectués.

Cette cession interviendra automatiquement au fur et à mesure de la réalisation du Contenu pédagogique et de la naissance des droits de propriété intellectuelle y afférents.

L'Utilisateur Enseignant s'engage à confirmer, en tant que besoin, la cession de l'intégralité des droits d'auteurs qu'il est susceptible de détenir sur tout Contenu pédagogique dont la propriété est cédée à TAMARIN EDUCATION, par la signature d'acte(s) réitératif(s) de la présente cession, à tout moment sur demande de TAMARIN EDUCATION.

Cette cession est consentie pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection du Contenu pédagogique par les droits de propriété intellectuelle applicables telle que prévues tant par les législations française et étrangères que par les conventions internationales, y compris leurs éventuelles prolongations.

En dehors de toute utilisation dans le cadre de la Plateforme, il est expressément convenu l'Utilisateur Enseignant ne pourra pas exploiter, directement ou indirectement, le Contenu pédagogique, sous quelque forme que ce soit, y compris à titre de références, sans l'accord préalable et écrit de TAMARIN EDUCATION, lequel dispose d'un droit de préférence sur l'exploitation des droits de propriété intellectuelle qui n'auraient pas été cédés à TAMARIN EDUCATION.

Dans tous les cas, TAMARIN EDUCATION sera libre d'exploiter ou non le Contenu pédagogique. Ainsi, TAMARIN EDUCATION pourra décider à tout moment de retirer le Contenu pédagogique de la Plateforme, de manière temporaire ou définitive, sans en informer préalablement l'Utilisateur Enseignant et sans que cela puisse remettre en cause la présente cession.

L'Utilisateur Enseignant garantit que le Contenu pédagogique ne fait l'objet ni d'un autre contrat, ni d'un droit de préférence au profit d'un tiers, ni d'un apport de droit à une société de gestion collective et qu'il est à ce titre en capacité de consentir la présente cession.

Respect du droit moral de l'Utilisateur Enseignant

Conformément aux exigences de l'article L.121-1 du Code de la propriété intellectuelle, TAMARIN EDUCATION s'engage également à mentionner le nom de l'Utilisateur Enseignant sur chaque reproduction ou représentation, sur tout type de support.

Caractère gratuit de la cession

La cession de ses droits d'auteur par l'Utilisateur l'Enseignant du Contenu pédagogiques qu'il crée sur la Plateforme est consentie à TAMARIN EDUCATION à titre gratuit.

Mesures techniques de protection et/ou d'information

TAMARIN EDUCATION peut recourir à des mesures techniques de protection et d'information, le recours à ces mesures pouvant résulter de choix commerciaux ou de nécessités techniques et pouvant notamment avoir pour finalité la gestion des autorisations accordées, la protection du Contenu pédagogique contre les actes non autorisés par TAMARIN EDUCATION ou par la loi, ainsi que l'identification du Contenu pédagogique et le suivi de son utilisation.

L'Utilisateur Enseignant pourra obtenir de TAMARIN EDUCATION toutes les informations relatives aux caractéristiques essentielles des mesures techniques effectivement employées dans le cadre des exploitations numériques du Contenu pédagogique visées ci-dessus.

11 – 2. Propriété intellectuelle de la Plateforme

La Plateforme et le logo TAMARIN EDUCATION sont protégés par un droit de propriété intellectuelle tel que droit d'auteur, marque ou brevet. Ils sont la propriété exclusive de TAMARIN EDUCATION. Toute reproduction, représentation ou réutilisation, en tout ou partie, sur un quelconque support sans l'autorisation préalable et écrite de TAMARIN EDUCATION est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

Ainsi, TAMARIN EDUCATION garantit qu'elle dispose de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle permettant de fournir une licence d'utilisation de la Plateforme à l'Etablissement et, à ce

titre, elle garantit que la Plateforme ne porte pas atteinte à des droits de tiers et ne constituent pas une contrefaçon d'une œuvre préexistante.

Par contre, TAMARIN EDUCATION ne garantit pas que l'utilisation de la Plateforme permettra d'obtenir un résultat déterminé, ni de répondre à un besoin spécifique, sauf si les Parties en ont convenu autrement par écrit.

ARTICLE 12 – DONNEES PERSONNELLES

En application du RGPD et des articles 38 à 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et en complément de la politique de confidentialité TAMARIN EDUCATION accessible [ICI](#), l'Utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, limitation opposition, effacement et portabilité des données personnelles qui le concerne. Il dispose également du droit de formuler des directives générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès conformément à l'article 40 II de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, étant précisé que les données personnelles de l'Utilisateur sont hébergées en France et sont conservées pour une durée de 1 an.

L'Utilisateur peut adresser toute demande accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité à TAMARIN EDUCATION par e-mail ou courrier postal à l'adresse mentionnée à l'article 2 des CGU.

ARTICLE 13 – NULLITE

Si l'une quelconque des stipulations des CGU s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des CGU, ni altérer la validité de ses autres stipulations.

ARTICLE 14 – DISPOSITIONS GENERALES

14-1. Renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des CGU ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière temporaire ou permanente, ne pourra être interprété comme une renonciation aux droits qui découlent de ladite clause.

14-2. Non-validité partielle

L'annulation de l'une des stipulations des CGU n'entraînerait l'annulation de celles-ci dans son ensemble que pour autant que la stipulation litigieuse puisse être considérée, dans l'esprit des Parties, comme substantielle et déterminante, et que son annulation remette en cause l'équilibre général des CGU.

En cas d'annulation d'une des stipulations des CGU, considérée comme non substantielle, les Parties s'efforceront de négocier une clause économiquement équivalente.

14-3. Convention de preuve

En sus des dispositions légales reconnaissant la valeur probante de l'écrit électronique, l'Etablissement reconnaît la validité et la force probante des courriers électroniques, des SMS, et des notifications et enregistrements numériques effectués par TAMARIN EDUCATION.

ARTICLE 15 – DROIT APPLICABLE - LITIGE

Les CGU sont régies et soumises au droit français. En cas de traduction, la version française prévaudra.

LORSQUE L'ETABLISSEMENT A QUALITE DE COMMERCANT, TOUT LITIGE, QUELLE QUE SOIT SA NATURE, RELATIF NOTAMMENT A LA CONCLUSION, L'INTERPRETATION, LA VALIDITE ET L'EXECUTION DU CONTRAT, MEME EN CAS DE RECOURS EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS, SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DE LA JURIDICTION COMPETENTE DU LIEU DU SIEGE SOCIAL DE TAMARIN EDUCATION.

Tout différend pourra être soumis à un médiateur tel que le Médiateur des entreprises (<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>).